

Le Gardeur, le 26 février 2003

Bureau d'audience publique sur l'environnement.

Projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie.

Ma famille et moi demeurons depuis treize ans à Le Gardeur, secteur de la presqu'île, pas très loin du site d'enfouissement. Quand nous avons achetés cette maison en quatre-vingt dix, nous recherchions un endroit calme et paisible, près de la nature et loin de la pollution. Au début nous ne savions pas qu'il y avait un site d'enfouissement si près. Nous l'avons appris par l'odeur qui s'en dégageait, moins fréquente au début, mais plus les années ont passées et plus cette odeur devint insupportable.

C'est agréable pour tout le monde d'inviter des amis ou de la parenté pour se faire cuire un bon repas sur le barbecue et manger à l'extérieur. Mais quand on doit rentrer à l'intérieur et fermer les fenêtres à cause des odeurs provenant du site, ça devient très frustrant.

Si on est chanceux et qu'on a une journée de vent favorable, on pourra manger dehors sans odeurs, par contre on devra endurer le bruit des machines qui travaillent au loin et qui à la longue, nous tombent sur les nerfs. Sans parler des mouettes qui ne se gênent pas pour faire leurs besoins ou bon leur semblent

On est plus que tanné de sentir ces odeurs, d'entendre ces bruits de machines, de voir ces mouettes nous gâchées le paysage, d'avoir la crainte de subir une dévaluation sur nos maisons et par-dessus tout on est inquiet de voir grandir nos enfants dans cet environnement.

Lors de la première séance du BAPE le docteur invité a parlé du stress causé par ces irritants présent à répétition. Vous savez comme moi que le stress est responsable de plusieurs maladies.

BFI a fait des millions sur nos dos. Ils savaient depuis longtemps que le site arrivait à sa pleine capacité, mais ils ont attendu à la dernière minute pour créer une situation d'urgence en demandant un décret d'urgence. En agissant de cette façon ils espèrent que nos élus n'auront pas le choix d'accepter et BFI empêchera encore plus d'argent.

Pour ces raisons nous souhaiterions que le site d'enfouissement cesse ses activités le plutôt possible. Nous ne voulons pas recommencer tout cela dans cinq ou six ans. Nous avons le droit d'avoir un air pur et respirable.

Signé à Le Gardeur le 26 février 2003

Denis Laurin
Susan Gallant
Rachel Laurin

Cette page ne sera pas publier, seulement pour information.
Mémoire écrit par Denis Laurin et signer par lui-même son épouse Susan Gallant et sa
fille Rachel Laurin.

tél. : 450-582-7756

Adresse : 1944 Chantal Le Gardeur J5Z-4C7